

APICULTURE / A l'invitation de Jean-Pierre et Nicolas Buffo et de Bernard Malabirade, le Préfet du Gers, Laurent Carrié a découvert les réalités d'une filière apicole en fragilité économique.

L'apiculture gersoise en danger

Une vingtaine de représentants de l'apiculture gersoise étaient rassemblés le 18 février dernier chez Jean-Pierre et Nicolas Buffo pour accueillir le Préfet du Gers Laurent Carrié et le Directeur Départemental des Territoires Xavier Vant. Cette visite avait deux objectifs : présenter les particularités de l'activité apicole du département et ses acteurs, et bien sûr aussi décrire la crise grave que traverse la filière.

La région Occitanie occupe une place importante dans la production de miel français puisqu'elle regroupe 10 % des apiculteurs français.

Mais comme ailleurs, il faut préciser que les apiculteurs « professionnels » (plus de 200 ruches selon la définition MSA) sont loin d'être majoritaires. Leur nombre est estimé à 40 dans le Gers pour lesquels cette activité professionnelle est la principale.

Le contexte économique est actuellement très tendu avec un marché français saturé par des importations massives de miels étrangers, souvent issus de pays exonérés de droits de douanes. Et dans le même temps, les opéra-

teurs commerciaux en filière longue envoient des offres d'achat à 4 €/t alors que le coût moyen de production est estimé à 5€/t. Un coût en augmentation avec l'inflation sur le prix des aliments des abeilles, qu'il faut nourrir lorsque la nature ne subvient plus à leurs besoins. Ce différentiel est inacceptable pour cette filière qui n'est malheureusement pas prise en compte à ce jour dans les lois Egalim.

Beaucoup d'apiculteurs ont donc des difficultés à écouler leur production et les trésoreries sont particulièrement tendues.

Dans ce contexte, plusieurs demandes ont été adressées au préfet du Gers : la régulation des importations de miel, l'encadrement des marges, l'obligation de rendre visible les miels français dans les rayons.

Plus directement, des aides à la trésorerie sont demandées, comme des prises en charge MSA ou l'allègement de la charge financière.

La question des aides structurelles, au travers de la MAE apiculture par exemple ou des aides au repeuplement, a aussi été abordée.



Les représentants de la filière apicole exposent la situation au préfet Laurent Carrié.

Les apiculteurs gersois demandent que les non professionnels soient exclus de leur bénéfice pour permettre de les orienter vers ceux dont le revenu dépend exclusivement

de cette production. Un relèvement du plafond régional du nombre de ruches éligibles avec un plancher, est évoqué. Si on peut importer du miel, on ne peut pas importer la

pollinisation ont rappelé les représentants de l'apiculture, soulignant que 70 % de ce que nous consommons dépend aujourd'hui du travail des abeilles !

L'apiculture au service de la production

À la suite aux annonces gouvernementales, en réponse à la mobilisation du monde agricole de ces dernières semaines, les apiculteurs souhaitent mettre l'accent sur l'implication de leur filière et la nécessité de travailler conjointement.

La pollinisation par les abeilles est indispensable pour de nombreuses cultures et participe de façon significative à l'obtention de meilleurs rendements, ainsi qu'à la qualité des productions.

Les apiculteurs travaillent en étroite collaboration avec les nombreux agriculteurs gersois multiplicateurs de semences (colza, tournesol, semences maraichères,...) pour l'obtention de semences de qualités.

Le printemps arrivant, les premières fleurs apparaissent. Nous, apiculteurs rappelons le rôle essentiel des pollinisateurs et des abeilles en particulier, dans la pollinisation des cultures et insistons sur l'importance de les protéger.

Pour cela quelques pratiques sont indispensables :

- Traiter les cultures le soir à partir du coucher du soleil (tous les traitements, insecticides, fongicides, herbicides).

- Les fongicides et les herbicides ont également des effets négatifs sur les colonies d'abeilles (voir travaux de l'ITSAP), d'où la nécessité d'appliquer les mêmes précautions que lors des traitements insecticides.

- Les adventices, dans les cultures ou autour des cultures sont abondamment visitées par les pollinisateurs lorsqu'elles sont en fleur. Penser à les broyer avant de les traiter (vignes).

- Les colonies d'abeilles consomment une importante quantité d'eau (plusieurs litres/jour durant les fortes chaleurs), il est donc important de faire attention à tous les points d'eau (mares, flaques,...) lors des traitements.

Pour que nos colonies d'abeilles pollinisent efficacement vos cultures, protégeons-les.

(Communiqué
Rucher de l'Armagnac)

